

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme DANGAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

**GUY FRAYCHINAUD & CHRISTOPHE LERSY NOTAIRES ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
14 rue des Clastres B.P. 32
84220 GORDES**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

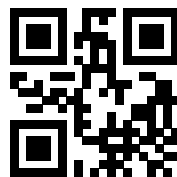
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 février 2024, Madame Marie-Isabelle **DANGAS**, en son vivant retraitée, demeurant à ROUSSILLON (84220) 1306 chemin de Joucas. Née à BORDEAUX (33000), le 14 décembre 1947. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROUSSILLON (84220) (FRANCE), le 24 mai 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 20 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES

Ecrit par le 11 juillet 2026

(84220),référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M TOMMASI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



Office Notarial
61 Rue des Halles
13150 TARASCON
Tel : 04.28.70.49.32

Ecrit par le 11 juillet 2026

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 janvier 2024, **Monsieur Patrick Marie TOMMASI**, en son vivant retraité, demeurant à MONTEUX (84170) 77 allée de la Résistance Chez Mme Marie TOMMASI. Né à ANTSIRABE, (MADAGASCAR) le 17 juillet 1955. Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

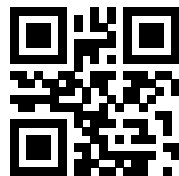
Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE) 305 rue Raoul Follereau, le 7 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie SEMONNAY-PERRIER, le 20 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie SEMONNAY PERRIER, notaire à TARASCON, référence CRPCEN : 30102, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme JURAIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Ecrit par le 11 juillet 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 28 septembre 2019 Madame Isabelle Cécile **JURAIN**, en son vivant employée de banque, demeurant à AVIGNON, née à LAXOU (54520), le 31 juillet 1969, décédée le 13 septembre 2021 à BARCIS (Italie) a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître François-Xavier PAQUIN, Notaire Associé à NANCY - 9 rue Saint-Nicolas, suivant procès-verbal en date du 18 juin 2024 dont la copie authentique a été envoyée au greffe du Tribunal judiciaire d'AVIGNON le 18 juin 2024.

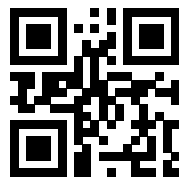
Les oppositions pourront être formées dans le délai d'un mois de la présente insertion auprès de Maître François-Xavier PAQUIN Notaire Associé à NANCY - 9 rue Saint-Nicolas, notaire en charge du règlement de la succession.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis.

Maître François-Xavier PAQUIN

M YANG



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 11 juillet 2026

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil **Article 1378-1 Code de procédure civile** **Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 14 janvier 2023, Monsieur Michaël **YANG**, en son vivant sans profession, demeurant à LE PONTET (84130) 5 rue Théodore Aubanel. Né à VENTIANE, (LAOS) le 8 avril 1974. Célibataire. Ayant conclu avec Madame Virginie Emilie Jacqueline DELFOLIE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 7 janvier 2019, enregistré à la mairie de AVIGNON le 7 janvier 2019. Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 16 janvier 2023. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse), le 21 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse), référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

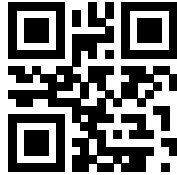
Mme GUYON



Notaire



Ecrit par le 11 juillet 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mars 2014, Mme Claudette Jacqueline Louise **GUYON**, dt à BEDARRIDES (84370) 2 Ter rue Neuve. Née à SORGUES (84700), le 22 août 1945. Décédée à SORGUES (84700) le 25 février 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier JULIEN, Notaire à AVIGNON (84) 15 rue

Ecrit par le 11 juillet 2026

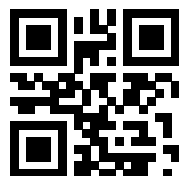
Armand de Pontmartin, le 3 mai 2024, suivi d'un acte de dépôt complémentaire contenant saisine le 03 juin 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laure COMTE-BERGER, notaire à BEDARRIDES (84), référence CRPCEN : 84007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

M COHEN-BOULAKA

Ecrit par le 11 juillet 2026



Notaire



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 11 juillet 2026

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



Maître Stéphanie LOBEL-VALERO

Notaire

1-3 rue Lulli, 75002 PARIS

ENVOI EN POSSESSION

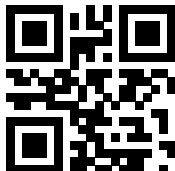
Suivant testament olographe en date du 23 Septembre 2021, Monsieur Sidney **COHEN-BOULAKA**, en son vivant retraitée, demeurant à 41 Impasse du Torrent 84210 SAINT DIDIER Né à TUNIS (TUNISIE) le 4 Novembre 1929. Décédé à SAINT DIDIER (84210) le 6 Février 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe DUCHENE, Notaire, « OFFICE NOTARIAL DU RALLIEMENT », titulaire d'un office notarial sis à 16 Rue des Deux haies - place du ralliement 49000 ANGERS, soussigné, le 4 Mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LE BIHAN, Notaire à PARIS (75116), 111 Rue de la Tour, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

M HESS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

OFFICE NOTARIAL

26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

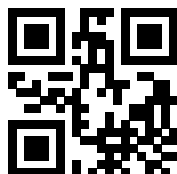
AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Informations concernant le défunt : **HESS** (Georges René) Date de naissance 15 septembre 1934. Lieu de naissance : LE MALESHERBOIS (45300). Date de décès : 25 janvier 2024. Lieu de décès : AVIGNON (84000). Adresse : SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290), 31, route de Lagarde. Notaire : Maître Mathieu FONTAINE. Adresse : SARL FERAUD BROUARD FONTAINE DIEVAL, 5 le Courreau 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX. Le défunt a institué un légataire. Acte dépôt de testament dressé par Maître Stéphane BAYSSELIER, notaire à ORANGE (84100), le 11 avril 2024. Le certificat de dépôt du testament a été délivré par le Tribunal. L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme MARCAURELIO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2009, Madame Anna Vénérande **MARCAURELIO**, veuve de Monsieur Henri Augustin Paul PLANES, demeurant à LE PONTET (84130) 6 Avenue Gustave Goutarel, née à LE PONTET (84130), le 16 avril 1929, décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 26 novembre 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :

- d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Alain DUCROS, notaire à AVIGNON, le 28 février 2024.

- d'un procès-verbal de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Jennifer PIGEOT, Notaire à ARAMON, le 17 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jennifer PIGEOT, notaire à ARAMON (30390), 9-11 Rue Henri Pitot, référence CRPCEN : 30013, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, copie de ce testament et d'un procès-verbal de contrôle de la saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

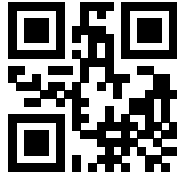
M HESS



Notaire



Ecrit par le 11 juillet 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maître Stephan BAYSSELIER
Notaire Associé à Orange (Vaucluse)
179 rue de Colonel Arnaud Beltrame

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 octobre 2020, Monsieur Georges René **HESS**, en son vivant retraité, demeurant à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 886 avenue Jean Henri Fabre. Né à LE MALESHERBOIS (45330), le 15 septembre 1934. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à AVIGNON (84000), le 25 janvier 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane BAYSSELIER, Notaire à ORANGE, 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 11 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Office Notarial de Saint Paul Trois Chateaux référence CRPCEN : 26062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

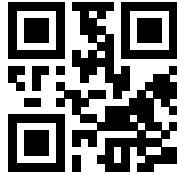
M PEYROL



Notaire



Ecrit par le 11 juillet 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



**Office Notarial
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mai 2020, Mr Yves Albert Jean **PEYROL**, en son vivant retraité, demeurant à ORANGE (84100) Cité des Blanchisseurs, Bât E Né à ORANGE (84100), le 12 juin 1942 Célibataire Non lié par un pacte civil de solidarité De nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à AVIGNON (84000) le 3 avril 2024 ;

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à

Écrit par le 11 juillet 2026

ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 26 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire ci-dessus nommé, référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

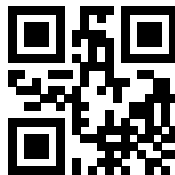
Mme BERGIER



OFFICE NOTARIAL DE LOURMARIN



Place de l'Ormeau 84160 Lourmarin
Tél : 04 90 68 08 25
Mail : lourmarin@notaires.fr



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 11 juillet 2026



OFFICE NOTARIAL DE LOURMARIN



Place de l'Ormeau 84160 Lourmarin
Tél : 04 90 68 08 25
Mail : lourmarin@notaires.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 août 2015,

Madame Jeanine Marie **BERGIER**, en son vivant gérante de société, veuve de Monsieur Edmond Clément BERNARD, demeurant à CAVAILLON (84300) 131, Avenue Beauséjour.

Née à CADENET (84160), le 12 décembre 1930.

Décédée à CAVAILLON (84300) (FRANCE), le 16 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 5 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LEVIT, notaire à CADENET 84160, référence CRPCEN : 84025, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

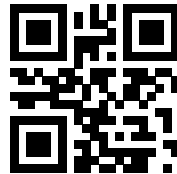
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 11 juillet 2026

Mme BRANGE



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 11 juillet 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 juin 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés**
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament en date du 05 juillet 2018, Mme Juliette Amélie Rose **BRANGE** Veuve de M. Estephano Mathieu SASSO, née à BALANOD (Jura) le 15 novembre 1928, en son vivant retraitée, demeurant à SORGUES (Vaucluse) Avenue du ronquet a consenti un legs universel. Consécutivement à

Ecrit par le 11 juillet 2026

son décès survenu à AVIGNON (Vse) le 24 novembre 2023 ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 25 avril 2024, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.